



## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné:

QU'en 2020 les séances ordinaires du conseil municipal se dérouleront au Bureau municipal, sis au 24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage;

QU'elles se tiendront les jours suivants à 19h30:

le lundi 13 janvier 2020  
le lundi 10 février 2020  
le lundi 9 mars 2020  
le mardi 14 avril 2020  
le lundi 11 mai 2020  
le lundi 8 juin 2020  
le lundi 13 juillet 2020  
le lundi 10 août 2020  
le lundi 14 septembre 2020  
le mardi 13 octobre 2020  
le lundi 9 novembre 2020  
le lundi 14 décembre 2020

Qu'une séance spéciale jeunesse avec la tenue d'un mini-conseil se tienne le lundi 8 juin à 18h30 juste avant la séance publique.

Donné ce 11<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2019

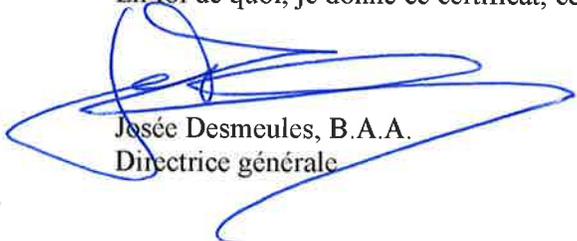


Josée Desmeules, B.A.A.  
Directrice générale

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Desmeules, directrice générale de Lac-Delage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité le 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre et en faisant paraître une copie dans le *Delageois*, Éditions de décembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11<sup>e</sup> jour de novembre 2019.



Josée Desmeules, B.A.A.  
Directrice générale